

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21117167***Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne

le 24/9/21

~~Le Greffier~~

Greffé

N° d'entreprise : 862 775 210

Nom

(en entier) : **LA TERRIENNE DU CREDIT SOCIAL**(en abrégé) : **SC**

Forme légale :

Adresse complète du siège : **RUE PORTE HAUTE 21 6900 MARCHE-EN-FAMENNE****Objet de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2021 -
ORGANE DE GESTION**

-Fin de fonction des administrateurs représentant les Pouvoirs locaux et le secteur privé

Le Président constate que l'assemblée générale a ratifié la fin de fonction des administrateurs suivants à 4 161 829 voix pour, 0 voix contre et 143 145 abstentions :

Pour l'arrondissement de MARCHE :

- Joëlle ENGLEBERT (CDH) ;
- Florence ARRESTIER (CDH) ;
- Dominique GILLARD (MR) ;
- Jean-Marie CARRIER (PS).

Pour l'arrondissement de BASTOGNE :

- Jean-Marie GASPART (CDH) ;
- Geoffrey CHETTER (CDH) ;
- Ghislaine LEJEUNE (MR)

Pour l'arrondissement de VIRTON :

- Guy LEQUEUX (CDH) ;
- Sabine HANUS-FOURNIRET (PS).

Pour le secteur privé :

- Marcel GOMAND ;
- Françoise YERNAUX-ERNEUX.

-Nomination des nouveaux administrateurs

Pour le Luxembourg :

Sur base de la clé de répartition définie et des propositions reçues des différents Présidents provinciaux des partis politiques, le Président constate que l'Assemblée générale a nommé à 4 161 829 voix pour, 0 voix contre et 143 145 abstentions :

Comme représentants des pouvoirs locaux :

- Madame Joëlle ENGLEBERT pour le CDH ;
- Monsieur Jean-Michel GASPART pour le CDH ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/10/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



- Monsieur Geoffrey CHETTER pour le CDH ;
- Monsieur Guy LEQUEUX pour le CDH ;
- Madame Ghislaine LEJEUNE pour le MR ;
- Monsieur Dominique GILLARD pour le MR ;
- Monsieur Roch KERSTEN pour le PS.

Comme représentant du secteur privé :

- Monsieur Marcel GOMAND.

Pour Namur :

Sur base des propositions reçues des différents Présidents provinciaux des partis politiques, le Président constate que l'Assemblée générale a nommé à 4 161 829 voix pour, 0 voix contre et 143 145 abstentions :

- Madame Marianne FOURNEAU pour la Province de Namur ;
- Madame Marie-Christine VERMER pour le MR ;
- Madame Catherine COLLARD pour le PS ;
- Monsieur Thierry LAVIS pour le CDH.

Le mandat de Madame Coralie BONNET en tant que représentante de la Région wallonne reste d'application jusqu'à une nouvelle désignation.

Philippe FRERE
Directeur-gérant

Déposé en même temps : PV Assemblée générale extraordinaire du 21/09/2021